NOVEMBRE 2021

Les bonnes nouvelles de Talence

Les dernières infos de la paroisse catholique de Talence

ÉDITO : Abus dans l'Église : tous concernés

3 questions à : Jean-Luc Roumagne

Témoignage : La neuvaine à Notre Dame des 7 douleurs porte des fruits !

Dieu au milieu de nous !

Paroisse de Talence
Église catholique

Le carnet

Les décès

Prions pour nos défunts et leurs familles :
Michel Laurent,
Anne-Marie Dubes
Paul Cremers
qui nous ont quittés
pour rejoindre le Père.

Les baptêmes

Prions pour ceux qui ont rejoint notre famille paroissiale par le baptême :
Emma Vauvelle Tagua
Loan Umuhoza
Apolline Saunier
Samuel Polfrit Rodriguez
Rohan Nelson
Louis Pauplin
Kaealia Houmbou
Hannah Paradinha
Gabriel Badufle.

Contacter la paroisse :
05 56 80 54 32
contact@paroisse-talence.fr

Demander un sacrement

Parcours de préparation au baptême (0-2 ans) : contacter la paroisse 3 mois avant la date souhaitée.

Pour les enfants de 3 à 18 ans : se rapprocher des activités proposées pour préparer le baptême,la profession de foi, la confirmation...

Premières communions (enfants agés de 7 ans et +) : prendre contact avec le Père Pierre Nguyen : pnguyen@paroisse-talence.fr

À l'âge adulte : contact@paroisse-talence.fr

Préparation au mariage : prendre contact avec la paroisse.

Se confesser : horaires au dos ou sur le site : www.paroisse-talence.fr

Recevoir le sacrement des malades : prendre contact avec le service évangélique des malades : sem@paroisse-talence.fr ou contacter la paroisse.

Édito

Abus dans l'Eglise : tous concernés

Père Éric Jacquinet
Curé de la paroisse

Le 5 octobre dernier a été révélée l'ampleur de la pédocriminalité dans l'Église en France depuis 1950. Les estimations donnent des chiffres très élevés du nombre de victimes. Certaines personnes remettent en cause la fiabilité de ces estimations. Mais s'il n'y avait eu que les 4000 victimes précisément identifiées, ce serait déjà dramatique. De plus, les analyses montrent qu'il ne s'agit pas seulement de la responsabilité de quelques prêtres gravement coupables, mais d'un fonctionnement systémique. Il s'agit de mécanismes inconscients qui contribuent à une culture banalisée des abus.

Les membres de l'Église ont été pris dans cette culture qui, d'une part, méprisait la dignité des enfants et, d'autre part, imposait leur silence et celui de leur famille, parce que le clergé professait avoir un pouvoir légitime sur les personnes. Cette omerta, sous couvert de pouvoir spirituel, est donc d'une gravité extrême. Il nous arrive de penser que les abus dénoncés remontent aux années 1950 et donc sont totalement dépassés. Ce n'est pas vrai. Récemment, dans une paroisse proche, il y a eu des abus sexuels, conséquences d'autres abus : abus de pouvoir et d'autorité, abus de conscience, abus spirituel. Cela peut arriver dans notre paroisse aussi.

« Cela peut arriver dans notre paroisse aussi. »

Il est donc nécessaire que nous soyons tous vigilants. Il ne s'agit pas de verser dans la suspicion permanente, mais de se corriger les uns les autres pour éviter toute forme d'emprise. Les fidèles peuvent et doivent corriger les prêtres, si besoin. S'ils perçoivent une parole, une attitude ou un geste déplacés, ils doivent le signaler au prêtre lui-même. « Si ton frère a commis un péché, fais-lui de vifs reproches » dit Jésus (Lc 17, 3). Et si besoin, à son responsable.

Les fidèles ont, parfois, une telle vénération pour les prêtres, qu'ils ont beaucoup de mal à aller leur faire part de questions ou de remarques difficiles. Avec respect, mais aussi fermeté, sans se répandre en médisance autour d'eux, ils doivent parler, pour le bien des enfants, des adultes et du prêtre lui-même. Sinon ce serait le constat d'une anesthésie des esprits et des bouches des adultes, par un cléricalisme démesuré. Une lionne sort les griffes quand ses petits sont en un danger. Un silence des fidèles face aux dysfonctionnements de prêtres serait une forme de complicité inconsciente avec des abus de pouvoir.

Le travail que nous avons à faire ensemble, évêques, prêtres, diacres, religieux et laïcs est donc très important. Le synode qui s'ouvre dans toute l'Eglise universelle s'avère être une opportunité providentielle pour le faire.

La parole du mois - Marc 1, 15

Convertissez-vous et croyez à l'Évangile.

Les nouvelles du mois

Prière pour les âmes du purgatoire

Venez prier pour les âmes du purgatoire devant la Pieta à Notre-Dame de Talence chaque premier jeudi du mois, à 17h, en union avec le sanctuaire de Montligeon.

Vente de confiture : un grand merci !

La vente de confitures pour le soutien des séminaristes à la messe de rentrée a rapporté la somme de 864 euros. Un grand merci à tous pour vos achats solidaires.

Prière de consolation et de guérison

Les 1ers et 3èmes mercredis du mois, à 19h dans l'église Notre-Dame de Talence.
Prochaines dates :
3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui sont plus âgés, ou plus fragiles, et qui ne pourront pas venir à l'église : que le Seigneur les console ! Ils pourront suivre la prière en direct de 19h à 20h, ci-dessous ou directement sur notre page Youtube : paroisse de talence.

Participer au synode sur la synodalité

Le 17 octobre dernier, le synode « Pour une Église synodale : Communion, participation et mission » a été ouvert dans le monde entier.

1. C'est quoi, un synode sur la synodalité ?

Un synode, dans l'église, c'est un temps de réflexion qui réunit des prêtres, des évêques et des laïcs sur une question. Des gens différents sont réunis pour prier, réfléchir et discerner ensemble. Le Pape François veut faire évoluer l'Église vers ce type de fonctionnement, qui n'est plus d'abord hiérarchique : « Chacun des baptisés doit se sentir impliqué dans le changement ecclésial et social dont nous avons tant besoin. Ce changement appelle une conversion personnelle et communautaire qui nous fait voir les choses comme le Seigneur ».

2. Concrètement, comment ça va se passer ?

Une liste de 10 thèmes est proposée à la réflexion des Catholiques du monde entier. Des petits groupes se réuniront et choisiront un ou deux thèmes sur lesquels réfléchir. Dans chaque paroisse, un référent pour le synode va être nommé. Il sera chargé de condenser les fruits de la prière et de la réflexion en une synthèse qui sera envoyée à la fin du mois de janvier prochain au diocèse.

3. Comment y participer ?

Sur le site de la paroisse: paroisse-talence.fr, vous trouverez le document contenant les questions sur lesquelles réfléchir. Vous pouvez d'ores et déjà inviter des personnes autour de vous à former un groupe. Les différents services existants sont aussi invités à participer à cette prière et à cette réflexion.

Rencontre

3 questions à Jean-Luc Roumagne

Jean-Luc fait partie de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil depuis bientôt trois ans. Il nous parle avec simplicité de son expérience et des grâces reçues.

1 Que retenez-vous de ce service?

J'avoue avoir été quelque peu surpris lorsqu'on m'a invité à rejoindre ce service, m'interrogeant sur mes capacités et mon désir à y répondre. L'accueil de familles frappées douloureusement par la perte d'un être cher, quelles que soient les circonstances du décès et quel que soit l'âge du défunt, suscitent une légitime appréhension. Avoir l'attitude et trouver les mots justes n'est jamais évident. Mes doutes ont été cependant levés grâce à la bienveillance et à l'accueil chaleureux des autres membres investis dans cette équipe. Et rapidement, j'ai découvert la richesse de ce service qui nous permet de rejoindre des personnes souvent très éloignées de l'Eglise, parfois révoltées, souvent indifférentes, mais toujours sensibles à la compassion et au soutien que leur offre l'Eglise en ces moments où, face à la réalité de la vie et de la mort, les masques tombent...

2 Pouvez-vous nous parler de votre équipe ?

Nous sommes quatre laïcs dans l'équipe. Nous pouvons ainsi recevoir en binôme avec un prêtre les familles qui viennent demander des obsèques chrétiennes. Chaque semaine, deux à trois sont en moyenne célébrées. Le service consiste à accueillir les familles et à préparer avec elles la célébration des funérailles. Si nous étions plus nombreux, nous pourrions aller au-delà de la célébration, et proposer aux membres des familles qui le souhaitent une présence qui puisse les soutenir et mieux les intégrer dans notre communauté paroissiale.

3 Que diriez-vous à ceux qui aimeraient vous rejoindre ou qui se posent la question ?

Si j'osais, je leur dirais : « N'ayez pas peur ! Venez nous rejoindre ! » Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, selon ses possibilités, aussi humbles soient-elles mais qui, à l'instar des talents ne demandent qu'à se développer. Elles pourraient alors expérimenter par elles-mêmes les grâces insoupçonnées de ce service.

Témoignage

La neuvaine à Notre Dame des 7 douleurs porte des fruits !

Nous vous livrons le témoignage d'une paroissienne, qui pour la première fois cette année, a prié la neuvaine à Notre-Dame des 7 Douleurs. Elle a reçu de belles grâces.

Je n'avais jamais suivi cette neuvaine alors que cela fait plus de 20 ans que j'habite Talence.
J'ai décidé de vivre cette année cette démarche de dévotion à Marie pour lui confier tout particulièrement la situation d'un de nos enfants avec lequel nous vivons et dont l'avenir professionnel est incertain.

La cohabitation n'est pas toujours simple (rythmes différents, communication difficile...) et cela dure depuis plusieurs années. J'ai demandé à Marie la grâce de pouvoir parler en vérité et avec amour à cet enfant de son projet professionnel et de son projet de vie. J'ai débuté la neuvaine le 7 septembre avec un grand désir abandonnée et confiante, et j'allais ensuite à la messe le plus souvent. **« Marie, je te dépose cela, tu t'en occupes »**

Le lundi 13 septembre, notre enfant appelait dans l'après-midi mon mari pour lui dire qu'il avait trouvé son projet professionnel, le métier vers lequel il souhaitait s'orienter et qu'il souhaitait nous en parler. Mon mari lui a proposé de le rappeler le soir-même car nous étions disponibles tous les deux.

Avant notre rendez-vous téléphonique avec lui, nous avons pris le temps d'appeler une personne très compétente pour lui demander renseignements et informations utiles concernant son choix. Puis nous avons appelé notre enfant et l'avons écouté, nous avons accueilli son projet en lui disant notre joie et nos encouragements... Puis, nous avons pu lui restituer tous les éléments précis recueillis pour lui. Il nous a dit combien il était touché que l'on ait pris du temps pour nous renseigner et nous a remerciés. Nous avons convenu de poursuivre nos échanges à la maison dès le retour de son déplacement.

Il est rentré et nous avons poursuivi le dialogue. Depuis, il a entamé les démarches (dossier déposé, et concours à venir) et la cohabitation entre nous s'est bien améliorée.

Je rends grâce, nous rendons grâce à Marie pour son intercession et pour la joie de cet échange vécu en vérité avec notre enfant. Il est en chemin et nous continuons de lui confier sa vie.
Notre Dame de Talence, priez pour nous.

C'est une belle grâce d'avoir ce temps qui nous invite à nous pencher sur le fait que notre église est dédiée à Notre Dame des sept douleurs. Combien de fois est-ce que j'y entre sans faire attention. Mais il y a une grâce forte dans cette consécration. Marie désire nous consoler dans ce lieu.

Père Kit

Chapelet tous les lundis à 18h devant la Piéta à Notre-Dame de Talence

Autour de nous

Le Secours catholique a besoin de vous

Le 21 novembre, le Secours catholique-Caritas France lance sa collecte annuelle. Les dons recueillis à cette occasion permettront de poursuivre la mission qu'il mène contre la pauvreté, l'exclusion, en France et dans le monde.
L'équipe de Talence vous solllicitera à la sortie des messes du 20 et 21 novembre. Merci de votre soutien !

Rendez-vous diocésain

Messe pour la paix à l'intention des victimes de toutes les guerres, Jeudi 11 novembre à 10h15, célébrée par Mgr James à Saint Bruno

Solennité de la St-André, messe à la cathédrale, mardi 30 novembre à 18h.

Conférence le 12 novembre : La Sainteté pour les Nuls !

De 9h à 10h au Café du Cloître- Espace Beaulieu, 145 rue de Saint Genès
Par le Frère Romaric Romain, Prieur des Dominicains de Bordeaux

Familya à la Nuit du bien commun

Familya a l'honneur de faire partie des 10 associations lauréates de la première édition de la Nuit du bien commun à Bordeaux : une soirée durant laquelle des associations disposent de 4 minutes pour convaincre un parterre de donateurs.
Une maison Familya est en train de voir le jour dans les locaux de la Sainte Famille, pour accompagner les couples et les familles vers plus de paix et de joie dans leurs relations... mais il reste encore des fonds à trouver.
Venez donc Mardi 16 novembre 2021 à 19h à l'Opéra National, au Grand Théâtre de Bordeaux, pour soutenir ce grand projet paroissial et diocésain !
Pour participer, inscrivez-vous sur : https://bordeaux.lanuitdubiencommun.com/je-participe

L'équipe du projet Familya.

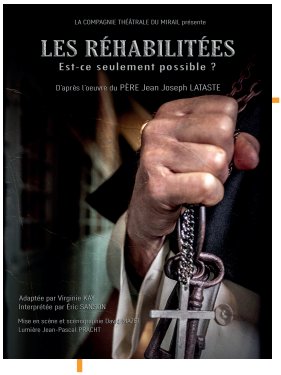

A voir au théâtre : Les Réhabilitées

D'après l'œuvre du P. Jean-Joseph Lataste, dominicain béatifié en 2012. Bouleversé par une retraite qu'il prêchait dans la prison pour femmes de Cadillac, il a fondé une congrégation religieuse qui accueillait à la fois des détenues et des femmes n'ayant pas été condamnées. Dans ses écrits de grande qualité, ici mis en scène, il poursuit une réflexion profonde sur la miséricorde et le droit à l'oubli, que méritent les condamnés, une fois la peine purgée.

Jusqu'au 31 décembre, tous les jeudis, vendredis et samedis à 20h30 au Petit Théâtre à Bordeaux. Durée : 45 mn
Réservations au 05 56 51 04 73

Horaires paroissiaux

Messes dominicales

Samedi (messe anticipée)
18h - Notre-Dame

Dimanche :
10h30 - Sainte-Famille
10h30 - Notre-Dame
19h - Notre-Dame - Messe des étudiants (hors Juillet-Août)

Messes de semaine

Lundi : pas de messe
Mardi : 19h, Notre-Dame
Mercredi : 7h* Notre-Dame
19h, Sainte-Famille
Jeudi : 9h* et 19h, Notre-Dame
Vendredi : 19h, Notre-Dame
Samedi : 11h30, Notre-Dame

* Hors vacances scolaires

Permanences d'accueil

Les permanences ont lieu au presbytère, les :
Mardi, jeudi et vendredi : 10h-12h
Jeudi 17h - 18h45.

Adoration-confession

Lundi : pas de confession
Mardi : 18h-19h, Notre-Dame
Mercredi : 18h-19h, Sainte-Famille
Jeudi : 18h-19h, Notre-Dame
Vendredi : 18h-19h, Notre-Dame
Samedi : 10h30-11h30, Notre-Dame

Prier le chapelet en paroisse tous les lundis à 18h

Venez prier le chapelet pour la paroisse, nos prêtres, notre quartier, la France, et le monde tous les lundis à 18h devant la Pieta.

24h d'Adoration

Du vendredi 12h à 19h dans l'église Notre-Dame, de 19h au samedi 10h30 sur inscription, et de 10h30 à 11h30 dans l'église, suivie de l'adoration.
adoration@paroisse-talence.fr

Suivez-nous sur les réseaux !

Paroisse Talence

WhatsApp : envoyer un mail à communication@paroisse-talence.fr
Objet : WhatsApp ou scanner le QR Code

Nous contactez

paroisse-talence.fr
contact@paroisse-talence.fr
05 56 80 54 32

Inscrivez-vous à notre newsletter depuis notre site internet

Église Notre-Dame, 1 bis place de l'église, 33400 Talence
Chapelle Sainte-Famille, 10 rue charles Gounod, 33400 Talence

Paroisse de Talence
Église catholique